Document generated on 07/19/2025 3:07 a.m.

Enjeux et société
Approches transdisciplinaires

Les universités de petite et de moyenne taille au sein de la francophonie : rôles, missions et ancrage territorial

Eric Champagne, Chedrak Chembessi and Linda Cardinal

Volume 11, Number 2, Fall 2024

Les universités de petite et de moyenne taille au sein de la francophonie : rôles, missions et ancrage territorial

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1115110ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1115110ar

See table of contents

Publisher(s)

Université de l'Ontario français (UOF)

ISSN

2562-914X (digital)

Explore this journal

Cite this document

Champagne, E., Chembessi, C. & Cardinal, L. (2024). Les universités de petite et de moyenne taille au sein de la francophonie : rôles, missions et ancrage territorial. *Enjeux et société*, *11*(2), 1–24. https://doi.org/10.7202/1115110ar

© Enjeux et société, 2024

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Introduction

Les universités de petite et de moyenne taille au sein de la francophonie : rôles, missions et ancrage territorial

Eric Champagne
Université d'Ottawa

Chedrak Chembessi
Université de l'Ontario français

Linda Cardinal
Université de l'Ontario français

Le milieu de l'enseignement supérieur est dominé par les grandes universités de recherche qui visent typiquement à se situer favorablement dans les palmarès internationaux. Ces grandes universités se sont imposées comme des modèles de référence (Magrison, 2008; Lacroix et Maheu, 2015). Cependant, il faut reconnaître qu'à l'opposé, les universités de petite et de moyenne taille comblent un segment complémentaire et important de l'enseignement supérieur. Ces établissements, souvent situés dans des régions périphériques, jouent un rôle significatif en répondant à des besoins spécifiques de leurs communautés et en occupant des niches éducatives particulières. Ils évoluent dans un environnement global où la raison d'être et la gouvernance des institutions d'enseignement supérieur suscitent des débats ici et ailleurs (Göransson et Brundenius, 2012; Labelle et al., 2013; Bonneville, 2014).

Le rôle et la mission des universités de petite et de moyenne taille sont d'autant plus déterminants aujourd'hui, et ce, pour plusieurs raisons. Dans un premier temps, au Québec et au Canada, en particulier en contexte minoritaire francophone, ces institutions ont une mission culturelle liée à la promotion du français et de la recherche en français. À titre d'exemple, le rapport sur la condition des chercheurs en contexte minoritaire francophone publié par l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) en 2021 souligne l'importance que ces derniers accordent à l'étude des réalités propres à leurs milieux. Sans ces chercheurs, peu de travaux permettraient de comprendre les enjeux associés à la vitalité du français à l'extérieur du Québec.

Dans un deuxième temps, au-delà de leur mission éducative et de recherche, les universités de petite et de moyenne taille peuvent aussi constituer un moteur de développement dans leurs régions. Le rapport des États généraux sur l'avenir de l'enseignement postsecondaire en français au Canada (Association des collèges et universités de la francophonie canadienne [ACUFC] et Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada [FCFA], 2022a, 2022b, Normand, 2024) a souligné de façon substantielle ce rôle économique, scientifique et culturel des universités de petite et de moyenne taille au sein de leur milieu. À titre d'exemple, l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick et l'Université de Hearst dans le Nord de l'Ontario, pour ne nommer que celles-ci, se démarquent grâce à leur ancrage dans les milieux francophones qu'elles desservent. Ce sont des établissements qui participent de façon active à la vitalité de la francophonie en contexte minoritaire et à la vie publique au pays. Plus largement, les universités au sein de la francophonie canadienne accueillent les activités des groupes locaux. Elles contribuent aussi à l'intégration des nouveaux arrivants et au développement économique local. Les universités en contexte minoritaire sont des acteurs clés au sein de leurs milieux, tant pour leur rôle dans la diffusion des savoirs en français que pour leur contribution au développement culturel et économique de la francophonie canadienne.

En France, de surcroît, en 2017, un rapport destiné à la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a révélé que trente-neuf petites et moyennes universités hors métropole parisienne obtiennent de bons résultats en matière de formation et de recherche tout en jouant un rôle clé dans l'aménagement des territoires et la compétitivité régionale (Aimé et al., 2017). Ces établissements se sont bien positionnés pour répondre aux besoins de formation spécifiques de leurs communautés. Leur gouvernance moins lourde et plus agile leur a permis de s'adapter aux évolutions du marché du travail et à ses besoins émergents en matière de formation. Enfin, dans un contexte où la préservation et la promotion de la langue française sont cruciales, ces universités jouent un rôle de premier plan en offrant un enseignement aux cycles supérieurs en français, contribuant ainsi à la vitalité et à la pérennité de la francophonie dans le milieu de l'enseignement supérieur.

Nous approfondissons ces questions et constats dans le cadre de ce numéro thématique de la revue *Enjeux et société*. Nous étudions, de façon plus particulière, différentes facettes de

l'université de petite et de moyenne taille, caractérisée par son engagement social, son dynamisme local et ses approches innovantes dans la production des savoirs (Carra et al., 2021; Soldano, 2021). Nous proposons des articles portant sur une diversité de contextes géographiques et d'échelles territoriales.

Avant de présenter le numéro, il convient de conceptualiser davantage la notion d'université de petite et moyenne taille. Nous faisons état de certains des défis auxquels elles sont confrontées et amorçons un début d'analyse des facteurs qui leur permettent d'assurer leur pérennité au sein de l'écosystème de l'enseignement supérieur.

Définir les universités de petite et de moyenne taille

La classification des universités selon la taille est un exercice périlleux. La définition des universités de petite et de moyenne taille est un sujet complexe qui suscite un certain débat (Aimé et al., 2017). Bien que la taille de la fréquentation étudiante soit généralement le critère principal utilisé pour catégoriser ces institutions, il existe des variations importantes dans les seuils retenus et d'autres facteurs à prendre en compte. Cela étant dit, le critère de la fréquentation, c'est-à-dire le nombre d'étudiants en équivalence à temps plein inscrits dans un établissement, est couramment utilisé pour définir la taille des universités. Selon cette approche quantitative, nous proposons la catégorisation suivante :

- Université de petite taille : 5000 étudiants ou moins ;
- Université de taille moyenne : entre 5000 et 15 000 étudiants ;
- Université de grande taille : 15 000 étudiants ou plus.

Cette classification s'appuie sur des références reconnues, notamment le seuil de 5000 étudiants utilisé par le Times Higher Education (2024) pour définir l'université de petite taille dans son classement annuel. Pour sa part, celui de 15 000 étudiants en équivalence à temps plein a été adopté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (2024) pour délimiter les universités de taille moyenne à des fins de calcul des subventions de fonctionnement.

Cependant, ces seuils ont été établis en fonction de contextes nationaux et d'objectifs des classifications. Nous avons beaucoup hésité avant de proposer une définition chiffrée de la taille

des universités. Au départ, la thématique du numéro devait porter sur les universités de petite taille uniquement. Toutefois, nous convenons qu'une université de petite taille dans un pays donné peut très bien être perçue comme une université de moyenne taille dans un autre. Il en est de même pour une université de taille moyenne qui peut être comptabilisée comme une université de grande taille selon le contexte. Dans ce numéro, deux tendances se dégagent. La première concerne des universités françaises que l'on classerait dans la catégorie de taille moyenne, mais réparties sur différents campus de petite taille. C'est le cas de l'Université du Littoral Côte d'Opale en France, dont les 10 000 étudiants se retrouvent sur quatre campus de petite taille. L'Université d'Artois en France se retrouve aussi dans la même situation, elle qui compte environ 12 000 étudiants répartis sur cinq campus de petite taille. La seconde tendance correspond à des universités distinctement de petite taille en termes du nombre d'étudiants indépendamment de leur présence sur un ou plusieurs campus. Ainsi, la taille des universités étudiées dans deux autres articles compte environ 4000 étudiants pour ce qui est de l'Université Galatasaray en Turquie alors que la Cité universitaire francophone à l'Université de Regina dans l'Ouest canadien, qui est l'autre cas à l'étude, en accueille autour de 900. Ces deux dernières font clairement partie de la catégorie des universités de petite taille alors que les deux précédentes correspondent à des établissements de taille moyenne selon notre catégorisation. C'est pourquoi, dans le cadre de ce numéro thématique, nous référons aux universités de petite et de moyenne taille.

Des facteurs qualitatifs servent aussi à définir les universités de petite et de moyenne taille. Entre autres, ces dernières se distinguent en offrant des opportunités d'études supérieures à des étudiants issus de milieux culturels ou linguistiques particuliers ou provenant de régions éloignées. Elles ont pour rôle de rendre l'enseignement supérieur plus accessible à des catégories de personnes qui seraient autrement défavorisées en raison de leur situation sociale ou géographique. Cet élément commun de leur identité et de leur raison d'être confère à ces universités une mission culturelle particulière en tant qu'établissements de proximité au service de leurs populations. Elles peuvent également jouer un rôle distinctif dans le paysage de l'enseignement supérieur en offrant des approches pédagogiques innovantes centrées sur les apprenants et en excellant dans des domaines de recherche pointus et pertinents pour les milieux desservis. Il s'agit là d'une autre caractéristique propre aux universités de petite et de moyenne taille.

Les défis des universités de petite et de moyenne taille

Malgré leur pertinence, les universités de petite et de moyenne taille font face à plusieurs défis et menaces, dont celle de leur pérennité financière. Le fait qu'elles comprennent des effectifs réduits d'étudiants limite leurs ressources ainsi que leurs économies d'échelle et leur capacité à offrir une gamme complète de programmes. Les universités de petite et de moyenne taille ne peuvent pas couvrir l'ensemble des champs disciplinaires, contrairement aux établissements généralistes situés dans les plus grands centres. Elles doivent donc faire des choix stratégiques, moduler leur offre de formation et de recherche ou développer des partenariats avec d'autres universités afin de diversifier leur programmation.

Elles sont aussi souvent remises en question en raison des coûts supplémentaires qu'elles engendrent pour leur présumée absence de compétitivité économique et de viabilité financière. Par exemple, en Ontario, le rapport Harrison sur la viabilité financière du système d'éducation postsecondaire publié par un groupe d'experts en novembre 2023 soulignait que les universités francophones de petite taille, telles que l'Université de Hearst et l'Université de l'Ontario français, faisaient face à des défis financiers significatifs (Groupe d'experts pour la viabilité financière du postsecondaire, 2023)). Les deux universités ont un nombre d'étudiants restreint, ce qui entraîne des économies d'échelle moins favorables que dans les grandes universités. Dans ces établissements, les coûts fixes, tels que les infrastructures et le personnel académique, représentent des dépenses plus importantes que les revenus générés, notamment par les inscriptions étudiantes. Le rapport met en lumière le fait que les petites universités rencontrent souvent des difficultés à attirer des étudiants, ce qui limite leur capacité à générer des revenus. Le rapport conclut ainsi que la viabilité financière des universités de petite taille est compromise. Dans les cas de l'Université de Hearst et de l'Université de l'Ontario français, les experts recommandent de regrouper les établissements francophones en plus d'inviter l'Université d'Ottawa, une grande université dont la mission est également de desservir la population francophone de l'Ontario, à les chapeauter (Pierroz, 2023).

Face à cette viabilité financière qui constitue un défi existentiel de tous les jours, la logique voudrait que les universités de petite taille reçoivent continuellement une aide financière supplémentaire pour s'acquitter d'un mandat qui dépasse largement le seul spectre de la rentabilité.

Les critiques de ces universités négligent cependant de considérer les retombées sociales, économiques et culturelles de ces dernières sur leur milieu. En effet, les articles dans ce numéro montrent qu'elles jouent un rôle fondamental dans le développement local, en formant des diplômés qui contribuent à l'économie régionale et qui sont susceptibles de demeurer sur place après leurs études afin de soutenir leurs communautés. Ces établissements vont aussi soutenir des initiatives de recherche pertinentes pour le milieu, des services à la communauté comme la formation continue ou l'offre de programmes axés sur les besoins socio-économiques du milieu. Par ailleurs, en conservant un certain degré d'autonomie, les universités de petite taille peuvent répondre plus facilement aux besoins spécifiques de leurs milieux, ce qui leur confère une valeur ajoutée importante dans l'écosystème universitaire.

De plus, comme nous le verrons dans ce numéro, contrairement aux idées reçues, les universités de petite et de moyenne taille ne sont pas désavantagées par la qualité de l'enseignement et de la recherche en leur sein. Elles doivent constamment lutter contre cette perception et redoubler d'efforts pour montrer leur valeur dans un paysage universitaire dominé par les grandes institutions et leur volume de recherche. Dans un contexte de mondialisation et de compétition accrue entre les universités, ces établissements sont obligés de se justifier, de montrer qu'ils peuvent aussi constituer des pôles d'excellence auprès de certaines clientèles étudiantes et de faire valoir leur pertinence auprès des gouvernements qui les subventionnent.

Parmi tous les défis, la concurrence pour le financement de la recherche et l'accès aux ressources sont un autre enjeu de taille pour les petites et moyennes universités. À titre d'exemple, au Canada, l'Université du Québec et l'Alliance canadienne des universités de recherche de petite et de moyenne taille (Université du Québec et ACCRU, 2024) ont critiqué l'annonce des nouveaux financements pour la recherche du gouvernement fédéral dans son budget de 2023, car celui-ci ne profiterait qu'à une poignée d'universités, soit les plus grandes. Selon l'Université du Québec et l'ACCRU, cette concentration des financements est inéquitable, car elle ne prend pas en compte le rôle crucial et la diversité des universités de petite et de moyenne taille dans le développement socio-économique, technologique et culturel au sein de leurs régions. La domination des universités dites « de recherche » pèse lourd dans la course aux financements, tout comme le manque de reconnaissance de la diversité des types d'universités et les critères d'évaluation

menant à une concentration excessive de la production scientifique dans les grandes universités (Bégin-Caouette et Nakano Koga, 2023).

En effet, au Canada, sur 89 universités, 15 font partie d'un réseau appelé U15 Canada (2024). À lui seul, le réseau accapare 79 % des fonds de recherche, alors qu'elles n'accueillent que 59 % des étudiants aux cycles supérieurs et 50 % des professeurs (Université du Québec et ACCRU, 2024). Cette concentration réduit les chances des chercheurs travaillant au sein des petites et des moyennes universités de contribuer à la production de savoirs. En outre, le gouvernement canadien mesure mal ou pas du tout l'impact de la recherche produite dans les établissements de petite et de moyenne taille au sein de leurs milieux respectifs. Cette critique met en lumière les enjeux d'équité et d'accès au financement dans le domaine de la recherche, en appelant à une réévaluation des priorités gouvernementales en matière de soutien à la recherche académique et à son apport au bien-être des populations.

Selon deux études de l'ACFAS (2019, 2021), les chercheurs qui poursuivent leurs carrières dans les établissements de petite taille, notamment en contexte minoritaire francophone, doivent surmonter des barrières distinctes comparativement à leurs pairs œuvrant dans de grandes universités, tant francophones qu'anglophones. Par exemple, étant donné la pression de publier en anglais, particulièrement dans les sciences naturelles, leurs travaux seront d'ores et déjà moins visibles s'ils sont rédigés en français. Comme le soulignent l'étude de l'ACFAS (2021) et le rapport des États généraux sur l'enseignement postsecondaire en français au Canada (ACUFC et FCFA, 2022b), la production des savoirs en français en contexte minoritaire constitue « un acte politique », parfois au détriment de la carrière des chercheurs. À cela, on peut ajouter que ces derniers sont confrontés à des contraintes structurelles importantes puisqu'ils disposent de moins de ressources que leurs collègues des grandes universités pour développer des programmes de recherche ambitieux. Ils ont aussi un accès limité aux grands laboratoires et aux assistants de recherche des cycles supérieurs, et doivent généralement assumer une charge d'enseignement plus lourde. L'obtention de chaires de recherche ou de financement de grands travaux de recherche s'avère également plus difficile dans les petites institutions, faute d'appui administratif suffisant. Ces facteurs combinés créent un environnement où les chercheurs en milieu minoritaire francophone sont constamment tiraillés entre le service à leur communauté et les exigences d'un

milieu académique majoritairement anglophone, tout en faisant face à des limitations significatives en termes de ressources et d'opportunités de recherche.

Pourtant, est-ce à dire que les universités de petite taille, entre autres, ne contribuent pas à la productivité de leurs pays? Au développement économique? Qu'elles n'ont pas d'impact sur leurs milieux? Depuis quelques années, les universités de petite et de moyenne taille revendiquent de plus en plus leur place en cherchant à affirmer ou à consolider leur position institutionnelle et leur pertinence (Taulelle, 2013; Nadeau, 2021).

La place des universités de petite et de moyenne taille dans l'écosystème des études supérieures

Les articles dans ce numéro montrent que les universités de petite et de moyenne taille jouent un rôle significatif dans le milieu de l'enseignement supérieur, apportant une diversité et une spécificité essentielles à l'écosystème éducatif sur le plan de la démocratisation des études supérieures, celui de la préservation des communautés linguistiques ou du développement territorial (voir aussi ACFAS, 2021). Il a été largement démontré que la taille des groupes à l'université a un impact notable sur la qualité de l'enseignement et l'expérience d'apprentissage des étudiants (Arias et Walker, 2004; Kozanitis et Chouinard, 2009; Kamuche, 2011; Allais, 2014; Diette et Raghav, 2015). Allaire (2019) aborde la question dans un court article publié par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en soulignant l'impact significatif de la taille des groupes sur l'apprentissage des étudiants et sur la qualité de l'enseignement. Pour lui, les groupes trop nombreux peuvent nuire à l'interaction entre les étudiants et les enseignants, ainsi qu'à la dynamique de groupe, ce qui peut entraîner une diminution de l'engagement et de la motivation des étudiants. La proximité favoriserait un meilleur suivi des étudiants également.

L'ancrage territorial est un élément clé de l'identité et de la stratégie de nombreuses universités de petite et moyenne taille. Le déploiement régional de ces plus petites institutions joue un rôle important dans la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, particulièrement pour les étudiants issus de régions éloignées, et elles contribuent ainsi à réduire les inégalités territoriales et sociales en matière d'éducation (Kamanzi et Doray, 2015). Selon Proulx et Bouchard (2020), une des forces des universités régionales réside dans leur capacité à répondre

aux évolutions du marché du travail et aux besoins de formation régionaux. Cette flexibilité se manifeste notamment dans leur capacité à développer des programmes spécialisés, répondant ainsi à des besoins régionaux ou sociaux spécifiques (Proulx et Bouchard, 2020). À titre d'exemple, en France, l'Université d'Artois offre un modèle alternatif et prometteur pour les universités de taille moyenne, démontrant qu'une stratégie d'engagement territorial peut être un puissant levier de différenciation et de développement (Duez, 2021).

Dans la même veine, les universités de petite et de moyenne taille ont un rôle à jouer dans l'entrepreneuriat et l'innovation en région (Casadella et Tahi, 2021), en particulier lorsque les politiques publiques régionales soutiennent les liens entre l'université, l'industrie et la société (Reddy, 2012). Ces institutions peuvent souvent réagir plus rapidement aux changements et aux opportunités que les grandes universités, ce qui leur permet de jouer un rôle de catalyseur dans l'innovation régionale. En collaborant avec des entreprises locales, elles peuvent contribuer à la création de grappes (*clusters*) d'innovation, comme l'indiquent les travaux de Klöpper (2008) et de Reichert (2019) sur les réseaux d'innovation qui se forment autour des universités et des centres de recherche en France et en Suisse.

L'étude de Laperche et al. (2021) suggère que les universités de petite et de moyenne taille peuvent tirer parti d'une approche systémique de la valorisation de la recherche en intégrant enseignement, recherche et interactions socio-économiques. Cette approche permet d'identifier des occasions spécifiques au milieu et de développer des avantages compétitifs. En créant des écosystèmes d'innovations dynamiques, elles peuvent augmenter leur attractivité auprès des étudiants, des chercheurs et des partenaires industriels. En d'autres termes, au lieu d'imiter les grandes institutions, ces universités gagnent à adapter leurs stratégies de valorisation à leurs spécificités et à leurs milieux, transformant ainsi leurs contraintes de taille en atouts.

Par ailleurs, au cours des dernières années, la question de l'internationalisation des universités a profondément marqué le paysage de l'enseignement supérieur, touchant les établissements universitaires de toutes les tailles (Cosnefroy et al., 2020). Même s'il existe peu de recherche à ce sujet, les universités de petite et de moyenne taille développent elles aussi des stratégies d'internationalisation visant à attirer les étudiants internationaux et à favoriser la mobilité internationale de leurs propres étudiants. Dans le contexte européen, le programme

Erasmus+ soutenant spécifiquement les activités de mobilité entre les États membres offre des opportunités même aux plus petites institutions. Au Canada, la baisse de la population d'étudiants francophones a incité les universités et les collèges francophones en contexte minoritaire à favoriser le recrutement international. Cette stratégie a amené une nouvelle immigration francophone par l'intermédiaire de ces établissements et permis d'éviter la trop grande diminution de leurs effectifs. Ces démarches mettent en exergue l'impact significatif de l'internationalisation des universités de petite taille, non seulement pour leur propre survie, mais aussi parce qu'elle peut contribuer à la pérennité des communautés francophones au sein desquelles elles opèrent (Pilleri, 2018). L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC, 2024) joue souvent un rôle actif pour représenter ses universités et collèges membres à l'étranger, que ce soit par le biais de missions conjointes ou en signant des ententes avec des organisations à vocation internationale comme l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le Centre de la francophonie des Amériques (CFA) ou Universités Canada.

L'ancrage linguistique, comme nous l'avons vu plus haut, constitue une dimension importante de nombreuses universités de petite et moyenne taille (ACUFC, 2024; ACUFC et FCFA, 2022; Cardinal et al., 2022). Au Canada, les universités en contexte minoritaire jouent un rôle essentiel en vue d'assurer la pérennité et l'épanouissement de ces milieux (Normand, 2024). Un aspect important de cet ancrage territorial et linguistique est la capacité de ces universités à retenir les jeunes talents dans leur région d'origine. En offrant une éducation supérieure de qualité sur le plan local, ces institutions permettent aux milieux minoritaires francophones de limiter l'exode des cerveaux vers les grands centres et les émigrations permanentes de leurs jeunes diplômés (Pilote et Richard, 2012). Ainsi, les institutions postsecondaires sont tout aussi importantes que les écoles primaires et secondaires pour la vitalité des communautés francophones minoritaires (Cardinal et al., 2012; Forest et Deschênes-Thériault, 2021; Landry, 2017).

Enfin, depuis un certain nombre d'années déjà, mais surtout depuis la pandémie de Covid-19, les stratégies numériques des institutions d'enseignement supérieur se sont renforcées partout dans le monde et ont bouleversé l'organisation universitaire (Champagne et Granja, 2021; Peraya et Fiévez, 2022). L'essor du numérique et des technologies éducatives offre de nouvelles perspectives aux universités de petite et de moyenne taille, leur donnant la possibilité de se

distinguer et d'étendre leur portée au-delà de leurs limites géographiques traditionnelles, et de surmonter certaines contraintes liées à leur taille ou à leur localisation. D'une part, l'utilisation du numérique permet aux universités de petite et de moyenne taille d'offrir un accès plus large à leurs programmes en rejoignant des étudiants qui, autrement, n'auraient pas pu suivre leurs formations en raison de contraintes géographiques ou temporelles. D'autre part, un avantage significatif du numérique, notamment pour les petites universités, est l'accès à des ressources pédagogiques externes, grâce aux bibliothèques numériques, aux bases de données en ligne et aux ressources éducatives ouvertes. Ces institutions peuvent offrir à leurs étudiants et à leurs chercheurs un accès à des connaissances et à des informations qui étaient auparavant réservées aux grandes universités disposant de vastes bibliothèques physiques (Lachaîne et Cotnam-Kappel, 2023). Le numérique facilite également le développement de partenariats et de collaborations entre universités. Les petites institutions peuvent ainsi s'associer à d'autres universités, potentiellement plus grandes ou plus réputées, pour offrir des programmes conjoints ou échanger des ressources pédagogiques. Ces partenariats peuvent prendre la forme de cours en ligne collaboratifs, de programmes d'échange virtuel, ou même de laboratoires de recherche partagés à distance. Le cas du Consortium national de formation en santé (CNFS) illustre assez bien la synergie entre des institutions postsecondaires de diverses tailles. Le CNFS est un réseau qui rassemble 16 établissements d'enseignement supérieur unis autour d'un objectif commun, soit celui d'offrir des programmes de formation en santé en langue française en contexte minoritaire francophone (Cardinal et al., 2012, 2013).

Pour toutes ces raisons, la place des universités de petite et moyenne taille dans l'écosystème des études supérieures est un sujet qui mérite d'être davantage étudié. Comme l'affirme Gingras (2003), « l'idée d'université » doit être réinterprétée pour mettre l'accent sur la diffusion des connaissances et le rayonnement local, plutôt que sur une recherche purement académique.

Présentation du numéro

Les articles retenus pour ce numéro thématique ont tous pour objectif d'approfondir le rôle parfois mal compris, mais non moins important, des universités de petite et de moyenne taille, et des facteurs qui leur permettent de contribuer à une autre représentation de l'université, moins mercantile, plus humaniste. Les auteurs proposent des études de cas dont on peut également tirer

des enseignements utiles en vue de mieux reconnaître la spécificité ou le modèle proposé par les universités de petite et de moyenne taille, notamment au sein de la francophonie et ses défis.

En 2022, deux rencontres déterminantes, une à Montréal et l'autre à Toronto, ont permis d'ouvrir un nouvel espace de dialogue et de débats sur le sujet du rôle et de la mission des universités de petite et de moyenne taille en vue de contribuer à combler l'absence de travaux plus récents sur la question. D'abord, au mois de mai 2022, le Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (LIRES) organisait le colloque « L'enseignement supérieur au cœur des sociétés du savoir » dans le cadre du 89e congrès de l'ACFAS à Montréal. La rencontre a servi à aborder la question des modes de gouvernance des universités de petite taille en milieu minoritaire francophone au Canada et au sein de la francophonie internationale (ACFAS, 2022; Cardinal et al., 2022). Ensuite, au mois de novembre 2022, l'Université de l'Ontario français à Toronto accueillait le colloque du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne présidé par l'ACUFC intitulé « Le rôle et la mission des universités de petite taille au sein de la francophonie ». Celui-ci a permis de débattre d'un large éventail de sujets primordiaux pour ces institutions, incluant leurs enjeux de gouvernance, leurs stratégies d'excellence, ainsi que leurs rôles communautaire, économique, culturel et social. Une attention particulière a été accordée aux défis de financement, de recrutement et d'intégration des étudiants internationaux. Réunissant des chercheurs et des experts de diverses institutions, le colloque a contribué à approfondir la compréhension du rôle unique de ces universités dans le paysage francophone, à prendre connaissance de leurs pratiques prometteuses en matière de formation et de recherche, et à proposer de nouvelles pistes de recherche pour approfondir leurs défis spécifiques. La rencontre a aussi servi à renforcer les réseaux de collaboration entre les chercheurs. C'est dans le contexte de ces deux événements qu'est née l'idée de publier ce numéro thématique de la revue *Enjeux et société*. Il s'intéresse, de façon plus particulière, à la pertinence et à la viabilité du modèle des universités de petite et de moyenne taille au sein de l'écosystème de l'enseignement supérieur au sein de la francophonie. Son objectif est d'explorer, grâce à des exemples concrets et des études de cas, les dynamiques concourant à la pérennité de ces établissements. Le numéro comprend six textes, dont quatre articles portant sur des universités situées au Canada, en France et en Turquie.

Dans le premier article de cette série, Michael Poplyansky retrace le rôle et les défis de la Cité universitaire francophone de l'Université de Régina (La Cité), située dans l'Ouest du Canada, et dont la mission plus spécifique est de répondre aux besoins éducatifs universitaires des francophones de la Saskatchewan. La Cité est intégrée à la structure académique de l'Université de Régina, mais elle est considérée comme étant semi-indépendante. Elle compte environ 900 étudiants, ce qui en fait une université de petite taille selon les critères proposés plus haut (La Cité universitaire francophone, 2022). La Cité propose un éventail de formations allant du certificat au doctorat. Parmi les cursus disponibles, elle offre un programme en études francophones et interculturelles accessibles à différents niveaux, dont une maîtrise et un doctorat en études francophones et interculturelles, ainsi qu'une mineure bilingue en études africaines. Elle propose aussi des programmes de baccalauréat et de maîtrise en éducation française. Pour répondre aux besoins du secteur de la santé, elle a un programme de baccalauréat en sciences infirmières, notamment en collaboration avec le CNFS. De plus, elle offre un parcours intégré en droit avec l'Université d'Ottawa.

L'article de Poplyansky met en évidence les défis démographiques auxquels fait face La Cité. Il observe que l'établissement dépend de plus en plus des anglophones intéressés par une éducation en français (notamment des finissants des écoles d'immersion) et des nouveaux arrivants francophones dans la province. Cette réalité démographique impose à l'institution d'adopter une définition « cosmopolite » de l'identité fransaskoise qui privilégie le métissage et l'hybridation culturelle et non uniquement les frontières historiques entre deux communautés distinctes : anglophone et francophone. Il souligne le contraste avec d'autres universités de petite taille au Canada francophone et affirme que l'institution universitaire en Fransaskoisie ne peut être, comme l'indique le titre de l'article, autre chose que ce qu'elle est aujourd'hui : un exemple de diversité culturelle cosmopolite.

Dans le deuxième article du numéro, Tolga Bilener utilise l'exemple de l'Université Galatasaray, située à Istanbul en Turquie, afin d'analyser les défis et les opportunités d'une université francophone située dans un milieu non francophone. L'Université Galatasaray, fondée en 1992, est le fruit de la coopération franco-turque et représente l'unique institution francophone d'enseignement supérieur en Turquie. Comprenant quelque 4000 étudiants, elle peut être

considérée comme une université francophone de petite taille selon nos critères. L'université est constituée de cinq facultés : la Faculté de Communication, la Faculté de Droit, la Faculté d'Ingénierie et de Technologies, la Faculté des Sciences Économiques et Administratives, ainsi que la Faculté des Sciences et Lettres (Université Galatasaray, 2024). L'auteur souligne que l'établissement prend appui sur la tradition de modernisation du pays, associée au français depuis le 19e siècle. Il reflète à la fois la volonté de préserver un certain héritage occidental et la diplomatie culturelle française. L'expérience de Galatasaray démontre ainsi que la francophonie universitaire en milieu minoritaire peut prospérer grâce à une combinaison de facteurs historiques, culturels, institutionnels et humains. Bilener pose néanmoins la question de l'efficacité et des défis des coopérations universitaires internationales comme outil de diplomatie culturelle, en prenant Galatasaray comme modèle potentiel pour les coopérations universitaires francophones. L'article met aussi en lumière les avantages et les inconvénients d'une université francophone de petite taille dans un environnement non francophone.

Le troisième article, celui d'Étienne Bou Abdo et Michel Carrard, traite de l'impact socio-économique de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) à l'échelle locale et régionale. L'ULCO est une institution d'enseignement supérieur relativement jeune, créée le 7 novembre 1991. Elle a commencé ses activités à la rentrée 1992. Il s'agit, selon nos critères, d'une université de taille moyenne qui accueille environ 10 000 étudiants. Géographiquement, l'université est déployée sur quatre villes (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer) et deux départements (Nord et Pas-de-Calais). La mission de l'ULCO est particulièrement centrée sur son ancrage territorial (ULCO, 2024). Elle a pour mandat de développer l'enseignement et la recherche dans sa région et elle est portée vers la valorisation de la recherche, considérée comme une opportunité stratégique, et le développement des relations étroites avec le milieu économique local. On peut d'ailleurs l'observer par ses trois pôles de recherche prioritaires que sont l'Institut des Sciences de la Mer et du Littoral, le Pôle Mutations Technologiques et Environnementales, et le Pôle Humanité et Territoires Intégrés. Contrairement à de nombreuses universités françaises, l'ULCO n'est pas organisée en unités de formation et de recherche (UFR) ou facultés, mais en départements pédagogiques disciplinaires, centres de gestion universitaire et pôles de recherche, ce qui la distingue aussi du point de vue organisationnel. Cette structure et cette stratégie semblent être conçues pour permettre à l'ULCO de maximiser son impact et son efficacité en tant

qu'université de taille moyenne en région. Les auteurs de l'article mettent d'ailleurs en lumière l'évolution de cette université vers une mission tripartite comprenant l'enseignement, la recherche et la valorisation. Cette dernière mission, axée sur l'engagement régional et la valorisation de la recherche, devient essentielle dans un paysage universitaire de plus en plus compétitif et évolutif. Dans leur texte, les auteurs utilisent une méthodologie mixte, qui combine l'analyse de données financières pour le volet quantitatif à l'analyse d'entretiens. Ainsi, ils examinent les interactions entre l'ULCO, le secteur industriel et les instances gouvernementales. Ils soulignent que la nouvelle mission des universités englobe un large éventail d'activités allant du transfert des connaissances à la promotion de l'innovation, en passant par la participation à la compétitivité économique et la formation d'un capital humain local. L'article montre que l'ULCO a un impact relativement significatif sur l'économie régionale, malgré sa taille.

Dans le quatrième article, Faggianelli et Carra étudient les différentes missions et identités des enseignants-chercheurs dans une université dite « de proximité » selon les auteurs, en se concentrant sur l'Université d'Artois comme étude de cas. Comprenant environ 12 000 étudiants, l'Université d'Artois est considérée comme une université de taille moyenne selon nos critères (Université d'Artois, 2023a). Fondée en 1991 elle est tout comme l'ULCO, considérée comme une jeune université dans le contexte de la France. Située dans la région des Hauts-de-France dans le nord de la France, elle se répartit sur cinq campus distincts : Arras (siège), Béthune, Douai, Lens et Liévin. Cette structure multipolaire permet à l'université d'être présente dans différentes zones de la région afin d'offrir une plus grande accessibilité aux étudiants et une meilleure intégration dans le tissu socio-économique régional. Sa mission englobe la formation initiale, la recherche scientifique, la diffusion des connaissances, l'insertion professionnelle des étudiants et elle est aussi reconnue pour la formation continue. Elle comprend huit unités de formation et de recherche (UFR), deux instituts universitaires de technologie (IUT), une école d'ingénieurs, un service de formation continue et 17 centres de recherche. Son approche pluridisciplinaire porte sur des domaines variés incluant les arts et les lettres ainsi que les sciences et les technologies (Université d'Artois, 2023b).

Faggianelli et Carra mobilisent les cadres d'analyse de la sociologie des professions interactionnistes pour comprendre le rôle des multirégulations sur l'identité des enseignants-

chercheurs. L'étude s'appuie sur une enquête par questionnaire auprès de trois catégories d'acteurs : personnels enseignants, étudiants, et acteurs socio-économiques établis sur le territoire. Les auteurs formulent l'hypothèse selon laquelle la montée en puissance des acteurs socio-économiques et des légitimités se référant au monde économique conduit à l'apparition de formes identitaires éloignées des formes historiquement valorisées au sein de la communauté scientifique. Ces différentes missions reflètent les pressions exercées sur les universités pour qu'elles répondent aux défis de la compétitivité et de l'innovation davantage qu'à leurs missions conventionnelles. L'article contribue ainsi à une meilleure compréhension des défis identitaires auxquels font face les enseignants-chercheurs dans les universités de proximité.

À ces quatre articles spécifiquement associés à la problématique des universités de petite et de moyenne taille au sein de la francophonie, nous intégrons deux articles pertinents, mais indirectement reliés à la thématique principale. Tout d'abord, Fatou Cissé et Nathalie Bélanger signent ensemble un article intitulé « Apprentissage en ligne en contexte de diversité culturelle et linguistique à l'école secondaire de langue française en Ontario ». Le texte étudie comment les concepteurs pédagogiques et le personnel enseignant franco-ontarien décrivent leurs expériences de prise en compte (ou non) de la diversité culturelle et linguistique dans les cours en ligne. Les auteures adoptent une approche d'étude de cas et ont mené des entretiens avec des membres responsables de la conception des cours en ligne et du personnel enseignant chargé de les enseigner afin de répondre à leur question. D'une part, elles montrent que les concepteurs pédagogiques des cours en ligne prennent en compte la diversité culturelle et linguistique des élèves, mais, d'autre part, que cette prise de conscience ne se reflète pas forcément dans les pédagogies privilégiées et l'organisation des cours en ligne. Les résultats mettent aussi en lumière la nécessité d'une approche plus inclusive et adaptée pour la conception et l'enseignement des cours en ligne qui puissent bien répondre aux besoins d'une population étudiante diverse et francophone.

Enfin, le dernier article du numéro s'intitule « Les besoins des groupes francophones en contexte minoritaire en matière de recherche en immigration francophone », de Linda Cardinal, Guillaume Deschênes-Thériault et Lori-Ann Cyr. Le texte présente les résultats d'un sondage réalisé en février 2024 pour l'Observatoire en immigration francophone au Canada auprès d'une centaine de groupes de la francophonie canadienne œuvrant dans le secteur de l'immigration

francophone au pays. Les auteurs concluent que les organismes communautaires francophones sont des utilisateurs de données et de produits de la recherche, mais qu'ils ont de la difficulté à y accéder. L'étude contribue à une meilleure compréhension des besoins en recherche des groupes francophones en contexte minoritaire travaillant dans le domaine de l'immigration. Elle met aussi en lumière l'importance de renforcer les liens entre la recherche académique et les acteurs de terrain pour mieux répondre aux défis de l'immigration francophone dans les communautés minoritaires au Canada.

En conclusion, que ce soit en anglais ou en français, les publications universitaires spécifiquement consacrées aux universités de petite et de moyenne taille sont plutôt rares. Ce numéro thématique permet donc de contribuer à combler une lacune. Il identifie des dynamiques propres à ces établissements, dont leur rôle de proximité, leur mission identitaire particulière et la spécificité de la recherche qui s'y développe. Les quatre études de cas témoignent d'enjeux qui sont au cœur de la pérennité de ces établissements, dont les questions démographiques et financières.

Bien que le numéro comprenne un échantillon modeste de textes sur le thème des universités de petite et de moyenne taille, il permet néanmoins d'identifier des pistes de recherche afin de poursuivre l'analyse des différentes dynamiques qui caractérisent leur situation. Au plan conceptuel, au-delà de la définition quantitative de la taille des universités, une typologie des différentes missions et approches pédagogiques ou encore des types de recherche pourrait contribuer à l'effort de définition. L'expérience des étudiants qui fréquentent ces établissements constitue un terrain fertile pour approfondir les avantages et les défis des petits groupes et des approches centrées sur les apprenants. Enfin, les textes sur l'apprentissage en ligne et les besoins de recherche en immigration francophone dans ce numéro sont des exemples éloquents de travaux sur des thématiques clés en contexte minoritaire qui concernent à la fois l'enseignement supérieur et la recherche. Les établissements de petite taille sont bien placés pour se mettre à l'écoute de leurs parties prenantes.

Références

Aimé, P., Paquis, F., Foucault, M., Verhaeghe, D. et Waïss, G. (2017). *Petites et moyennes universités* [rapport d'inspection]. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. https://www.vie-publique.fr/rapport/36384-petites-et-moyennes-universites

Allaire, S. (2019). *L'importance des groupes de taille raisonnable à l'université*. Université du Québec à Chicoutimi. https://www.uqac.ca/portfolio/stephaneallaire/2019/09/limportance-des-groupes-de-taille-raisonnable-a-luniversite/

Allais, S. (2014). A critical perspective on large class teaching: The political economy of massification and the sociology of knowledge. *Higher Education*, *67*(6), 721-734. https://doi.org/10.1007/s10734-013-9672-2

Arias, J. J. et Walker, D. M. (2004). Additional evidence on the relationship between class size and student performance. *Journal of Economic Education, 35*(4), 311-329. https://doi.org/10.3200/JECE.35.4.311-329

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC). *Page d'accueil* (2024). https://acufc.ca/

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). (2022a). *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir.* Rapport complet du Bilan des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire. https://egpostsecondaire.ca/wp-content/uploads/2022/11/Rapport.pdf

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA). (2022b). *Guide de participation active. Sommet des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire*. https://egpostsecondaire.ca/wp-content/uploads/2022/03/Guide-de-la-participation-active-au-Sommet-VCF.pdf

Association francophone pour le savoir (ACFAS). (2019). *La recherche en francophonie minoritaire canadienne : compte rendu du colloque*. https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/compterenducolloque_acfas_2019_francophonieminoritaire_0.pdf

Association francophone pour le savoir (ACFAS). (2021). *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*. https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_final.pdf

Association francophone pour le savoir (ACFAS). (2022). *L'enseignement supérieur au cœur des sociétés du savoir*. 89e congrès de l'ACFAS. https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/89/600/605/c

Bégin-Caouette, O. et Nakano Koga, S. M. (2023). *La répartition du financement du gouvernement fédéral entre les établissements postsecondaires du Canada : Distribuer pour diversifier!* Mémoire déposé au Comité permanent de la science et de la recherche dans le cadre du mandat sur la répartition du financement du gouvernement fédéral entre les établissements postsecondaires. Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur. https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/SRSR/Brief/BR13121955/br-external/Jointly01-f.pdf

Bonneville, L. (2014). Les pressions vécues et décrites par des professeurs d'une université canadienne. *Questions de communication*, 26, 197-218. https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9293

Cardinal, L., Champagne, É. et Eddie, M.-H. (2012). Le Consortium national de formation en santé (CNFS). Dans C. Andrew, G. Paquet et R. Hubbard (dirs), *Gouvernance communautaire : Innovations dans le Canada français hors Québec* (pnd). Invenire. https://press.uottawa.ca/fr/9782760339033/gouvernance-communautaire/

Cardinal, L., Champagne, É. et Eddie, M.-H. (2013). Nouvelle gouvernance publique et innovation : le cas du Consortium national de formation en santé. *Revue gouvernance*, *10*(1). https://doi.org/10.7202/1038894ar

Cardinal, L., Champagne, É., Nunzia, J., Ouellette, P. et Therrien, M.-J. (2022, mai). *Typologie des modes de gouvernance des universités de petites tailles : leçons pour le milieu minoritaire francophone au Canada.* Communication présentée au 89e congrès de l'ACFAS, Université Laval, Québec.

Carra, C., Couturier, C. et Reitel, B. (dir.). (2021). *Identité(s) et universités nouvelles. La question de proximité.* Presses Universitaires d'Artois. hal-01822730

Casadella, V. et Tahi, S. (2021). La valorisation de la recherche dans les petites et moyennes universités au sein d'un système d'innovation : le cas de l'université Picardie Jules Verne (UPJV). *Technologie et innovation, 21*(6) 1-21. hal-03832175

Champagne, E. et Granja, A. D. (2021). Les répercussions de la pandémie COVID-19 sur l'organisation et la gouvernance des universités. *Cahiers de recherche du Centre d'études en gouvernance*, nº 02/21/FR. https://doi.org/10.20381/tz0c-wr36

Cosnefroy, L., De Ketele, J., Hugonnier, B., Parmentier, P., Palomba, D. et Uvalic-Trumbic, S. (2020). *L'internationalisation de l'enseignement supérieur. Le meilleur des mondes?.* De Boeck Supérieur. https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/dbu.cosne.2020.01

Diette, T. M. et Raghav, M. (2015). Class size matters: Heterogeneous effects of larger classes on college student learning. *Eastern Economic Journal, 41*(2), 273-283. https://doi.org/10.1057/eej.2014.31

Duez, P. (2021). La stratégie de différenciation de l'université d'Artois en matière de recherche. *Technologie et innovation, 6*(3). https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2021.0651

Forest, M. et Deschênes-Thériault, G. (2021). *Études postsecondaires dans la langue de la minorité : portrait et analyse des enjeux*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. https://icrml.ca/fr/recherches-et-publications/references/item/83831-etudes-postsecondaires-dans-la-langue-de-la-minorite-portrait-et-analyse-des-enjeux

Gingras, Y. (2003). Idées d'universités. Enseignement, recherche et innovation. *Actes de la recherche en sciences sociales, 148*(3), 3-7. https://doi.org/10.3917/arss.148.0003

Göransson, B. et Brundenius, C. (2012). *L'université en transition : l'évolution de son rôle et des défis à relever*. Springer. https://doi.org/10.1007/978-1-4614-1236-6

Groupe d'experts pour la viabilité financière du postsecondaire. (2023). *Assurer la viabilité financière du postsecondaire ontarien*. Gouvernement de l'Ontario. https://files.ontario.ca/mcu-ensuring-financial-sustainability-for-ontarios-postsecondary-sector-fr-2023-11-14.pdf

Kamanzi, A. et Doray, P. (2015). La démocratisation de l'enseignement supérieur au Canada : la face cachée de la massification. *Revue canadienne de sociologie, 52*(4), 407-431. https://doi.org/10.1111/cars.12060

Kamuche, F. (2011). Does smaller class size affect student's performance in basic statistics class? An empirical study. *International Business & Economics Research Journal, 5*(8). https://doi.org/10.19030/iber.v5i8.3496

Klöpper, C. (2008). Structure et géographie des réseaux d'innovation. Une analyse des processus d'innovation des entreprises de biotechnologies de Bâle et de Strasbourg. *Revue Géographique de l'Est, 48*(3-4). https://doi.org/10.4000/rge.1713

Kozanitis, A. et Chouinard, R. (2009). Les facteurs d'influence de la participation verbale en classe des étudiants universitaires : une revue de la littérature. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, 25*(1). https://doi.org/10.4000/ripes.59

Labelle, G., Martin, E. et Ouellet, M. (2013). « Dérapage » ou remise en cause de l'institution universitaire. *Questions de communication*, *23*, 251-260. https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8438

Labrie, N. et Lamoureux, S. (2012). L'accès aux études postsecondaires en Ontario : le choix des jeunes francophones. Dans L. Guilbert (dir.), *Les mouvements associatifs dans la francophonie nord-américaine* (p. 185-200). Presses de l'Université Laval.

Lachaîne, C. et Cotnam-Kappel, M. (2023). Open educational practices in postsecondary education in french-speaking minority context in Canada: Challenges and opportunities for linguistic equity. *OTESSA Journal, 3*(2), 1-19. https://doi.org/10.18357/otessaj.2023.3.2.51

La Cité universitaire francophone. (2022). *Rapport annuel 2021-2022*. University of Regina. https://lacite.uregina.ca/sites/default/files/rapports/2021-22.pdf

Lacroix, R. et Maheu, L. (2015). *Les grandes universités de recherche : institutions autonomes dans un environnement concurrentiel*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Landry, R. (2017). *Éducation postsecondaire bilingue et francophonie minoritaire.* Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques pour l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. Éducation postsecondaire bilingue et francophonie minoritaire - Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Laperche, B., Fourmentin, S., Llorens, J.-M., Hardouin, P. et Abi-Aad, E. (2021). Une approche systémique de la valorisation de la recherche : le cas de l'université du Littoral Côte d'Opale. *Technologie et innovation*, 6. https://doi.org/10.21494/ISTE.OP.2021.0653

Magrison, S. (2008). Vers une hégémonie de l'université globale. *Critique internationale, 2*(39), 87-107. https://shs.cairn.info/revue-critique-internationale-2008-2-page-87?lang=fr

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. (2024). *Règles budgétaires des universités 2024-2025*. Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec

Nadeau, J.-B. (2021, 29 janvier). Les nano-universités : petites boîtes dynamiques. *Le Devoir*. https://www.ledevoir.com/societe/education/595144/-lesnano-universites-petites-boites-dynamiques

Normand, M. (2024). Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir : aperçu du bilan final des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire. *Enjeux et société, 11*(1), 225–250. https://doi.org/10.7202/1112132ar

Peraya, D. et Fiévez, A. (2022). Les stratégies numériques de quelques institutions d'enseignement supérieur au prisme de la distance. *Distances et médiations des savoirs*, 37. http://journals.openedition.org/dms/7308

Pierroz, S. (2023, 20 novembre). *Rapport Harrison : une bombe pour le postsecondaire franco-ontarien*. Le Droit. https://www.ledroit.com/chroniques/sebastien-

pierroz/2023/11/20/rapport-harrison-une-bombe-pour-le-postsecondaire-franco-ontarien-AMGGI2OJQZBKRPHJDMTUZUOP5U/

Pilleri, L. (2018, 24 mai). Les universités francophones à l'assaut des marchés internationaux. *Francopresse*. https://francopresse.ca/actualite/2018/05/24/les-universites-francophones-a-lassaut-des-marches-internationaux-2/

Pilote, A. et Richard, C. (2012). La migration des jeunes francophones en situation minoritaire : le dilemme d'étudiants franco-ontariens. Dans L. Guilbert (dir.), *Les mouvements associatifs dans la francophonie nord-américaine* (p. 201-217). Presses de l'Université Laval.

Proulx, M.-U. et Bouchard, P.-L. (2020). L'enseignement supérieur et les systèmes d'innovation en région au Québec. *Recherches sociographiques, 61*(1), 31–55. https://doi.org/10.7202/1075899ar

Reddy, P. (2012). L'évolution du rôle de l'université dans le développement économique : les relations entre l'université et l'industrie. Dans B. Göransson et C. Brundenius (dir.), *L'université en transition : l'évolution de son rôle et des défis à relever* (pp. 29-58). Springer. https://doi.org/10.1007/978-1-4614-1236-6

Reichert, S. (2019). *The role of universities in regional innovation ecosystems. EUA study*, European University Association. https://www.reichert-consulting.de/wp-content/uploads/2021/11/EUA_-TheRoleofUniversitiesinRegionalInnovationEcosystem_report_final_2019.pdf

Soldano, C. (2021). Paysage universitaire en mouvement : la place des petites et moyennes universités. Problématique et enjeux. Dans C., Carra, C. Couturier et B. Reitel (dir.), *Identités et universités nouvelles. Une question de proximité?* (pp. 89-92). Artois Presse Université. hal-03464708

Taulelle, F. (2013, 6 décembre). Quel avenir pour les petits établissements universitaires de ville moyenne : l'exemple de l'Albi. *Métropolitiques*. https://metropolitiques.eu/Quel-avenir-pour-les.html

Times Higher Education. (2024). *The world's best small universities 2024*. https://www.timeshighereducation.com/student/best-universities/best-small-universities

U15 Canada. (2024). *Les grandes universités de recherche du Canada*. https://u15.ca/fr/

Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO). (2024). *Accueil*. https://www.univ-littoral.fr

Université du Québec et Alliance canadienne des Universités de recherche de petite et de moyenne taille (ACCRU). (2024, 5 juin). *Lettre ouverte - Financement fédéral de la recherche : une concentration qui nuit aux collectivités locales*. https://reseau.uquebec.ca/fr/a-propos/salle-de-presse/actualites/lettre-ouverte-financement-federal-de-la-recherche

Université d'Artois. (2023a). *Statistiques et informations 2023*. https://www.univ-artois.fr/sites/default/files/2023-10/Stat%20Info%202023_diffusion.pdf

Université d'Artois. (2023b). *Accueil*. https://www.univ-artois.fr

Université Galatasaray. (2024). *Accueil*. https://gsu.edu.tr/en